

COURCELLES LES GISORS

De 6 h. à 18 heures

BROCANTE

12 avril 2026

Cette brocante ou professionnels et particuliers pourront échanger, vendre, brader tout ce qui les encombre depuis longtemps et dont ils hésitaient à se séparer.

Les emplacements ne sont pas couverts (sauf possibilité pour timbres et cartes postales) et devront être installés pour 8 heures, dernier délai.

Le tarif des emplacements est fixé à **4 euros du mètre linéaire (2 mètres mini et 5 mètres minimum avec la voiture)**.

La vente des boissons, sandwiches et frites est réservée aux organisateurs.

Les exposants s'engagent à respecter l'arrêté municipal et le règlement de la manifestation :

- Être inscrit auprès des organisateurs
- Indiquer le prix sur chaque article
- Ne vendre que des objets usagés leur appartenant
- Respecter le périmètre prévu
- Posséder l'autorisation municipal qui est individuelle et nominative
- Ne pas vendre d'armes prohibées, de copies d'ancien (sauf exposants professionnels)
- Se conformer aux contrôles éventuels de la gendarmerie
- Respecter le code de la route pour le stationnement
- Fournir une liste détaillée des objets et matériels pour la revente (sauf professionnels)

Pour retenir votre place, nous vous prions de renvoyer, dans les plus brefs délais, le bulletin de réservation ci-dessous dûment complété, accompagné d'un chèque à l'ordre de la Société de chasse de Courcelles les Gisors du montant de la réservation à :

**Mr DUBOS
16 RUE D'INVAL
60240 COURCELLES LES GISORS**

BULLETIN DE RESERVATION

Mr DUBOS 06 01 17 60 09 / 02 76 79 99 05

Nom.....Prénom.....Tél.....

Adresse.....

N° carte d'identité.....

Immatriculation du véhicule.....

Registre du commerce ou Registre des métiers (professionnels).....

Photocopie de la carte d'identité, carte grise du véhicule, carte de registre du commerce ou métier (obligatoire)

Sollicite l'autorisation de Monsieur le Maire de Courcelles les Gisors de participer en qualité d'exposant à la brocante du **12 avril 2026**, et d'utiliser pour cette journée le périmètre prévu à cet effet.

Déclare avoir pris connaissance de l'Arrêté Municipal et connaître le règlement de la brocante, déchargeant par la même les organisateurs de responsabilité pénale, civile ou administrative quant à sa participation.

M'engage à ne pas enfreindre les interdictions et à ne pas céder cette autorisation qui m'est consentie à titre personnel et individuel.

Réserve un emplacement demètres linéaires non couverts, au prix de 4 euros le mètre linéaire, pour un montant de euros.

Ci-joint un chèque du même montant à l'ordre de la Société de Chasse de Courcelles, non remboursable en cas de désistement.

A.....Le.....

Signature